

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

**SAI ARIÉS**  
ATELIER

NOS RENDEZ-VOUS PRÉVENTION

## INVITATION

### COMMENT RÉALISER SON DUERP :

#### Cas pratique

Au-delà de l'obligation réglementaire qu'elle représente (articles L.4121-1 et suivants du Code du travail), l'**évaluation des risques professionnels** permet d'appréhender les risques au travail, de mieux les anticiper, de les maîtriser et ainsi protéger la santé et la sécurité de chacun.

L'APST37 vous propose de participer à son atelier, le **vendredi 16 février 2024 de 9h à 11h**, dans le centre de **CHINON** (40 rue Pierre Latécoère 37500 CHINON).

Cette rencontre en **présentiel** sera animée par les préventeurs de l'APST37 de votre secteur de rattachement.

#### Au programme :

- Prendre en main l'outil « MonDocumentUnique » de l'APST37 (**Attention : prévoir un ordinateur portable et un partage de connexion wifi avec un téléphone portable**)
- A partir d'un cas pratique : Identifier les situations à risque, les saisir dans l'outil, les évaluer et planifier des mesures préventives et/ou correctives

**SAI ARIÉS**  
ATELIER

## INVITATION

# RÉALISEZ VOTRE DUERP :

## Cas pratique

*Animé par les préventeurs de secteur*  
Appréhendez l'outil MonDocumentUnique pour réaliser votre évaluation des risques professionnels.

**16**  
FÉV.  
14H00 - 16H00

**APST37**  
Chinon  
40 rue Latécoère  
ZAC de la Plaine des Vaux n°2  
37500 Chinon

**>> INSCRIVEZ-VOUS ICI <<**

**Cet atelier et ce logiciel sont inclus dans votre cotisation annuelle !**

Dès que votre inscription sera validée par notre service, vous recevrez une confirmation par mail.

Cordialement,



APST37  
2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski  
37170 Chambray-Lès-Tours



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)